

## *CENTRE PARENTAL L'OPAL*

*« Faire naître un enfant n'est pas suffisant,  
il faut aussi le mettre au monde ».*

Boris Cyrulnik.

*« Peuvent être pris en charge dans un centre parental, au titre de la protection de l'enfance, les enfants de moins de trois ans accompagnés de leurs deux parents quand ceux-ci ont besoin d'un soutien éducatif dans l'exercice de leur fonction parentale. Peuvent également être accueillis, dans les mêmes conditions, les deux futurs parents pour préparer la naissance de l'enfant ». Article L222-5-3 du Code de l'Action Social et des Familles (Mars 2016).*

Créé en 2008 à l'initiative du département, l'accueil parental « l'Opal » s'adresse à des couples qui attendent leur premier enfant, ou à ceux avec des enfants de moins de 6 ans, connaissant des difficultés dans leur fonction parentale et des problématiques de logement.

Notre centre, né de la volonté de reconnaître et d'offrir une place au père de l'enfant aux côtés de la mère, accompagne les familles en situation de vulnérabilité sociale et de précarités diverses,

Les centres parentaux sont regroupés dans une fédération nationale, la FNCP.

Nous accueillons et accompagnons ces familles dans des appartements relais (T2) répartis sur 3 sites (à Toulon, Fréjus et Draguignan), puis les aidons à se reloger par le biais de la sous-location bail glissant ou en accès direct à un bail.

Notre mission s'inscrit dans le périmètre de l'Aide Sociale à l'Enfance (protection de l'enfant et prévention précoce de la maltraitance). En effet, travailler sur le couple parental et ses compétences, c'est limiter, voire éviter, les dangers potentiels encourus par l'enfant. Il s'agit, autour et grâce au logement, de construire le vivre ensemble, de fonder une famille, d'échanger, de communiquer, de permettre la réparation mutuelle, la sécurisation et la reconnaissance du statut de famille à part entière. Les familles sont accueillies et soutenues dans la construction et la réalisation de leur projet de vie – global et individualisé, adapté à leur situation particulière – afin d'acquérir leur autonomie.



Les axes d'accompagnement sont multiples : relation parents-enfants, soutien au couple parental et à la conjugalité, soutien éducatif, juridique, administratif, logement, insertion professionnelle, budget, et accès aux ressources publiques et associatives de chaque lieu de vie.

L'accueil est administratif, contractualisé pour 9 mois, renouvelable pendant 3 ans maximum.

Les enfants demeurent sous la responsabilité de leurs parents.

Les partenariats sont en constante évolution. L'équipe favorise le lien entre la famille et les services extérieurs, se coordonne avec les intervenants sollicités. Elle est en relation avec les travailleurs sociaux des unités territoriales sociales, lors de l'orientation, et à la sortie des familles du dispositif, afin d'établir un relais.

# COLLOQUE DES 14 ET 15 MARS 2018

## « CENTRE PARENTAL : AU RISQUE DE LA RENCONTRE »

*« Toute rencontre nouvelle est susceptible d'éveiller l'impensable ».*

*J. SALOME*

### LES INTERVENANTS

#### **Brigitte CHATONEY**

*Fondatrice d'Aire de Famille, Présidente de la Fédération Nationale des Centres Parentaux  
Auteur de :*

***Protéger l'enfant avec ses deux parents. Le centre parental, une autre voie pour réussir la prévention précoce. (Avec Frédéric Van Der Borgh). Les Editions de l'Atelier/Les Editions Ouvrières, Paris, 2010.***

*(...) « Il est donc possible de sortir du cercle de la précarité sociale et affective grâce à un travail d'accompagnement basé non sur la surveillance, le contrôle, l'exclusion, mais sur la confiance, la reconnaissance, l'écoute, l'implication, la présence.(...) Au final, la dynamique de vie suscitée par le Centre Parental ouvre des chemins prometteurs pour que la protection précoce de l'enfant sorte d'une logique qui voudrait que le dispositif soit la solution».*

### **L'inscription des Centres Parentaux dans la loi du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfant. La place du Centre Parental dans le dispositif de la protection de l'enfance du Var.**

#### **Jean-Michel PERMINGEAT**

*Directeur de l'Enfance.*

*Magistrat spécialisé de l'enfance, en tant que Juge des enfants puis conseiller délégué à la protection de l'enfance.*

*Actuellement détaché auprès du Conseil Départemental du Var pour exercer les fonctions de Directeur de l'enfance.*

## **LA FAMILLE SE DEBAT : conversation sur l'accompagnement des familles.**

**Serge MORI - Xavier CANONGE**

### **Dr. Serge MORI**

*Docteur en psychologie clinique et psychopathologie.*

*Psychologue Clinicien. Psychothérapeute narratif.*

*Président de l'AFTN - Association Française des Thérapies Narratives*

Serge Mori est enseignant associé aux universités. Formateur et superviseur dans le secteur médico-social pour les équipes de soin et les travailleurs sociaux. Pour un professionnel de terrain, il a à son actif plusieurs publications et communications orales. Il est l'un des chefs de file de la thérapie narrative et il contribue à faire connaître cette approche thérapeutique en France. Sa contribution essentielle reste son expertise concernant les enfants et les adolescents.

Auteur de :

*Les thérapies narratives* (2011). Editions De Boeck. Bruxelles.

*Se Raconter à domicile* (2012). Narration et Résilience. Editions L'Harmattan. Paris

*L'adolescent délinquant ou la fureur de dire...* (2015). Narration et Résilience. Editions L'Harmattan. Paris

*Histoire et pratique de la thérapie narrative* (2018) Editions De Boeck. Bruxelles. (Sous presse)

*Les Parents parfaits n'existent* (2015). Histoires de Résiliences. Editions L'Harmattan. Paris

*"Je souhaite modestement aider toutes ces mères, ces pères et ces enfants à s'éloigner de cet idéal inatteignable d'être des parents parfaits et de devenir l'enfant modèle pour ses parents. Tout ceci génère de la culpabilité !"*

### **Xavier CANONGE**

*Psychanalyste*

*Superviseurs d'équipes*

*Expert judiciaire*

*Docteur en Psychologie Clinique et Psychopathologie*

Auteur de :

« *Le regard de Travers* » aux éditions Armand Collin

« Notre recherche prend appui sur la sensibilité des adolescents délinquants au « regard de travers ». Le regard dévoile toujours une image qui les assigne au rang d'objet consommable, voire de déchet de l'Autre. Tentés par cette image de vérité, ils deviennent conformes à cet objet « vu » dont la ressemblance au « délinquant » est le paradigme. Nous constatons que les marques et les insignes sociaux de la délinquance piègent le sujet en faisant obstacle au signifiant. La délinquance devient alors « séduisante », car elle est un Insigne honorifique qui règle la question de l'identité par l'offre d'un savoir en plus. Conforme à ce regard, même s'il le vise de travers, le sujet désavoue le manque. L'Imaginaire tient une place centrale dans notre conception de la délinquance et dans la constitution du sujet adolescent qui opte pour la « tentation délinquante ». Nous proposerons un état particulier de la structure qui utilise l'Imaginaire comme moyen pour nouer le Réel au Symbolique ».

## **BEBE REVE, BEBE REEL : PETITS ET GRANDS ECARTS**

**Francesca MOSCA**

*Psychologue clinicienne au Centre Hospitalier de Créteil*

Auteur de :

« *La place des parents : maîtres d'ouvrage ou maîtres d'œuvre ? Des mérites du mariage forcé entre parents et professionnels* »

Dans **Autisme et secteur de psychiatrie infanto-juvénile (Presses Universitaires de France, 2012)**

« *Devenir parents. Une étrange métamorphose* »

Avec **Anne-Marie Garnier**

Dans **Thérapie Familiale** 2015/2 (Vol. 36)

« Cet article illustre le processus de transformation que vit l'adulte quand il devient parent, à partir de situations cliniques tirées de notre pratique en consultation Petite Enfance, de témoignages de parents de notre entourage, et – mais nous pouvons seulement y renvoyer le lecteur et non les citer dans l'article – de blogs et bandes dessinées qui s'attachent à décrire la parentalité d'aujourd'hui de manière drôle et décapante.

Cette transformation présentée comme naturelle est en fait une aventure psychologique complexe, qui a ses dangers propres et ses écueils, mais qui est aussi porteuse d'évolution. Il s'agit de garder présent à l'esprit, quand nous rencontrons une famille, le processus dans lequel les parents sont engagés et l'investissement que cela représente pour eux. »

« *Composer avec les ombres* »

**Interventions précoces auprès d'une mère psychotique et de son enfant.**

Avec **Jacques Sarfaty - Dialogue** 2012/1 (n° 195)

« *Plus léger que l'air ou le mythe de la famille sans efforts* »

Avec **Anne-Marie Garnier -Thérapie Familiale** 2011/1 (Vol. 32)

« *Soignants et parents d'enfants autistes : qui aide qui ?* »

Avec **Anne-Marie Garnier-Thérapie Familiale** 2007/4 (Vol. 28)

« *Le génogramme, outil de base en pédopsychiatrie* »

Avec **Anne-Marie Garnier- Thérapie Familiale** 2005/3 (Vol. 26)

« *Quelles compétences pour le thérapeute ?* »

Avec **Anne-Marie Garnier-Thérapie Familiale** 2004/4 (Vol. 25)

« *Composer avec l'idée de famille. Recomposition familiale : risque ou banalité ?* »

Avec **Anne-Marie Garnier- Thérapie Familiale** 2001/2 (Vol. 22)

## DU COUPLE CONJUGAL AU COUPLE PARENTAL

**Catherine VASSELIER NOVELLI**

*Psychologue, Psychothérapeute, familiale systémicienne à « La Durance » à Marseille,  
Membre de l'E.F.T.A et de la Société Française de Thérapie Familiale.*

*Auteur de :*

---

« *Vivre sans violences ?* » *Dans les couples, les institutions, les écoles*

Avec **Micheline Christen, Charles Heim et Michel Silvestre. Relations (ERES, 2005)**

### **Contributions d'ouvrages**

---

« *Les enjeux contradictoires dans le travail social autour de la problématique de la violence* »

Avec **Micheline Christen et Charles Heim in Les enjeux contradictoires dans le travail social (ERES, 2004)**

« *Tenir les uns aux autres : regards sur les appartenances à travers notre expérience des expertises familiales systémiques* »

Avec **Charles Heim - Thérapie Familiale 2015/1 (Vol. 36)**

« *Comment nous concevons l'autonomie systématiquement* »

Avec **Charles Heim - Le sociographe 2013/5 (Hors-série 6)**

« *Représentations du couple et de la famille, chez les auteurs de violences conjugales à partir d'expériences comparées de groupes de paroles* »

Avec **Charles Heim - Thérapie Familiale 2010/4 (Vol. 31)**

**Les enfants victimes de violences conjugales :** « Les besoins de protection et de sécurité physique et psychologique suivent immédiatement les besoins physiologiques dans l'ordre de priorité. Lorsqu'un nourrisson vient au monde, sa sécurité physique dépend entièrement des personnes qui l'entourent. Son maintien implique la réduction ou l'élimination des dangers qui menacent son corps ou sa vie. Pour se sentir psychologiquement en sécurité, un individu doit savoir ce qu'il peut attendre des autres, ainsi que des interventions, des expériences nouvelles et des conditions provenant de son environnement. Nous sentons tous que notre sécurité psychologique est menacée lorsque nous faisons face à des expériences nouvelles et inconnues. »

Un autre « niveau est occupé par les besoins sociaux : les besoins affectifs (être accepté tel que l'on est, recevoir et donner amour et tendresse, avoir des amis et un réseau de communication satisfaisant), d'estime de la part des autres (être reconnu comme ayant de la valeur) et d'appartenance (on vit en société et notre existence passe par l'acceptation des autres avec leurs différences, ainsi que par l'appartenance à un groupe. »

## FAIRE ALLIANCE AVEC LE COUPLE PARENTAL AUTOUR DE LA PROTECTION DE L'ENFANT

**Frédéric VAN DER BORGHT**

*Psychologue clinicien, haptopsychothérapeute*

*Responsable d'Aire de Famille*

*Vice-président de la FNCP*

Auteur de :

« *Protéger l'enfant avec ses deux parents, le centre parental, une autre voie pour réussir la prévention précoce* ». Editions de l'Atelier, 2010 avec Brigitte Chatoney.

Article :

« *Le centre parental, un espace de prévention précoce protégeant le tissage affectif de la triade père-mère-bébé* »

« Un centre parental est un dispositif permettant d'accueillir le bébé avec ses deux parents dans le cadre de la protection de l'enfance. Depuis la loi du 14 Mars 2016 relative à la protection de l'enfance, il est reconnu dans le Code de l'action sociale et des familles par un nouvel article L.222-53. L'admission au centre parental se fait à la demande des jeunes parents orientés (mais pas toujours) par les maternités, un service social ou éducatif. Elle s'appuie sur leur désir de fonder une famille, d'assumer ensemble leur enfant et d'assurer sa protection. Le cadre du centre parental permet d'associer un accompagnement de la parentalité et de la conjugalité. Il permet de prévenir les violences conjugales qui ont souvent des effets dévastateurs sur les enfants. Un accompagnement en centre parental favorise la stabilisation du parcours des familles tant matériellement qu'affectivement ce qui a un impact fort sur le devenir et le bien-être des enfants ». (Chatoney, 2014)

« Accueillir, accompagner et héberger au plus tôt au cours de la grossesse, des jeunes couples en situation de détresse sociale et psychique, qui deviennent parents de leur premier enfant, est certes un risque. Il s'agit surtout d'un pari et d'un investissement pour l'avenir. Le désir d'accueillir son enfant, en dépit des fractures et des impasses vécues, peut devenir un tremplin pour réaxer son existence. Ce nouveau-né offre l'occasion d'une transformation de ses parents. Ce défi revient à travailler sur les fondamentaux de la protection de l'enfance : favoriser la naissance d'une famille, terreau premier du lien social, et donner naissance à la « trinification » de la relation de l'enfant à ses parents, selon la belle expression de Bernard This (Psychiatre, psychanalyste, créateur des Maisons Vertes avec F. DOLTO). »

« *Bien s'occuper des tout-petits et de leurs parents, c'est faire de l'humain un horizon, et c'est le meilleur et peut-être le seul véritable rempart contre la barbarie* ». Françoise Dolto.



## RENCONTRER ET ACCUEILLIR L'AUTRE C'EST D'ABORD SE RENCONTRER ET S'ACCUEILLIR SOI-MEMME

### Docteur Saïd IBRAHIM

*Psychiatre et pédopsychiatre, médiateur en ethnoclinique, chercheur et formateur en ethnopsychiatrie, intervenant à la Sauvegarde des Bouches du Rhône.*

Argument de son intervention :

« Les changements et les mouvements migratoires des femmes, des hommes, des familles, des parents et enfants, nous obligent à engager dans les rencontres, dans l'accueil, dans le travail, l'humanisation dans une relation contre transférentielle.

Comment faire tisser les liens, métisser les ingrédients de nos « marmites » dans les champs social, éducatif judiciaire et sanitaire ?

La médiation ethnoclinique est un outil complémentaire aux autres outils déjà mis en place et pratiqués dans les institutions. Elle interroge la « marmite » de chacun de nous (parents famille et professionnels). Elle engage également dans son approche un travail de traduction des logiques des mondes.

Auteur de :

« *Le bébé nomade est témoin des mondes* » Spirale, éditions Erès, 2015

« Nous ne sommes pas nés humains, nous le devenons. L'humanisation des bébés passe par l'accueil et la présentation au monde des ancêtres, des mythes, des rites, et la marmite des groupes gravitant autour de lui. La médiation ethnoclinique est un mode d'interrogation entre les mondes entourant ces êtres en devenir. Elle permet ainsi, à travers une démarche d'aide aux équipes accompagnant ces familles, d'aller au-delà des préjugés et des idées préconçues pour construire un réel accueil dans toutes les dimensions humaines : la langue, les rituels... C'est une démarche humanisante et engagée, car il est demandé à chacun d'aller au-delà de la dimension professionnelle à travers la présentation anthropologique, afin de faire réellement « Rencontre » avec l'Autre et sa marmite. »

« *Devenir parent en exil* » Collectif, Erès, 2008

« Naître ici de parents venus d'ailleurs se conjugue de mille et une façons, singulières. Comment se reconnaître parents de cet enfant et comment lui transmettre cette part d'histoire et de vie si féconde qu'ils ont emporté avec eux en migrant ? Quelle place peut trouver cette histoire de vie et cette altérité dans nos dispositifs de soins si complexes et si techniques en périnatalité ? Comment rencontrer ces parents en dépassant nos modèles, nos logiques et en s'ouvrant à leur parole, leurs rituels, leurs attentes? »